

# Bonneval en bonne vallée ...

septembre 2005

Bulletin d'information des *Amis de Bonneval*

N° 18

## Avis au lecteur,

Le 24 Septembre 2005, les Amis de Bonneval, se retrouveront au Gault-Saint-Denis à l'occasion de leur sortie annuelle.

Cette journée commencera à 14 heures 30, nous nous donnons rendez vous place de la Grève, devant le domicile d'Albert Sidoisne, pour une visite de la Maison du Cheval Blanc, en cours de restauration. Ces travaux ont un coût : vous pouvez aider la Fondation Albert Sidoisne en participant à la souscription pour laquelle vous trouverez un bulletin ci-joint.

A 16 heures 30, nous nous retrouverons au Gault-Saint-Denis, pour la visite de l'église Saint Estienne, des bassins de lagunages, et du terrain «lustre» lieu d'opérations de parachutages alliés.

Puis la Salle Polyvalente du Gault nous accueillera, pour une rétrospective archéologique des Prospections Aériennes. Comme le veut la tradition, un vin d'honneur sera servi pour tous les participants, et ceux qui se seront inscrits pourront déguster le nom moins traditionnel Rata Beauceron.

Suite et fin de la publication du « Calendrier de Guerre », de Germaine Lesieur, Automne 1941 à Eté 1942, et de l'article de M. l'abbé Bouard sur la Maladrerie.

Vous connaissez tous les magnifiques outils préhistoriques recueillis *in situ* à la Jouannièrre. Un diagnostic archéologique est actuellement en cours dans ce secteur. Nous reproduisons ici un article de la revue anthropologique de 1932 sur ces découvertes.

Quelques articles du « Messenger de Bonneval », que nous avons sélectionnés pour vous, relatent les événements du deuxième semestre 1905 à Bonneval dont nos lecteurs sont toujours aussi friands !

Jean Luc Durand

## Calendrier de guerre (suite)

Germaine Lesieur

### AUTOMNE 1941

Ma voisine, qui réussit assez bien les jeux de mots spirituels, prétend que tout le monde est atteint de "colis-bacillose"!

Jamais, en effet, ne furent composés et ne circulèrent tant de colis, expédiés vers la capitale et les centres urbains où, sans cet appoint, la population mourrait littéralement. Par suite de la pénurie de

matériel (autos, locomotives, wagons etc) les efforts de la SNCF et des PTT sont magnifiques et les Français seraient ingrats de ne pas le reconnaître.

Les rares trains déversent, matin et soir, sur la campagne beauceronne, des légions de Parisiens venant au ravitaillement. C'est, dans les fermes, un interminable défilé de gens à mallettes, à sacs hétéroclites, en quête de haricots, pommes de terre, oeufs, beurre et fromage. Les paysans ont la partie belle et vendent leurs denrées à prix d'or à tous ces affamés. Mais les exploités se vengent, plus d'un lapin, plus d'un canard ont le cou tordu "en douce" à la faveur d'une absence ou de l'obscurité. Le fermier cupide doit s'estimer heureux encore quand il n'est pas malmené ou dépouillé de son magot, caché si jalousement.

Le marché noir bat son plein. Des individus qui vivent de "combines" et d'expédients, explorent la campagne en tous sens, raflant à des prix exorbitants tous les produits des fermes. (Ce n'est pas sans raison que le train du soir a été appelé : le train des haricots. Il en a transporté des milliers de tonnes !) Le riche mange bien et c'est encore le pauvre petit rentier qui doit serrer sa ceinture.

Parfois des inspecteurs – assez mal vus, d'ailleurs et qui se font conspuer ! – tombent à l'improviste sur les quais des gares, pour verbaliser ou saisir les denrées prohibées et contingentées. Mais, quand ils en ont le temps, les délinquants abandonnent leurs valises ou en jettent le contenu derrière les haies pour ne pas acquitter la forte amende qui accompagne toute confiscation.

#### HIVER 1941-1942

Lorsque, parodiant une scie célèbre de Dranem, les jeunes chantaient : "On aura tout vu !" quelque ancien éprouvait le besoin de rectifier : "Oui, mais ... vous n'avez pas vécu le fameux hiver 1879-1880, où le froid fut terrible, la neige si abondante qu'il fallut, pour déblayer les rues, la charger sur des tombereaux qu'on allait vider dans le Loir...".

Nous n'avons plus rien à envier à nos ancêtres, car l'hiver de guerre 1941-1942 mérite de figurer dans les annales des "grands hivers".

Après une courte offensive en Octobre, il s'installe au début de Janvier et dure deux mois qui, avec la pénurie de combustible, semblent interminables. Le mercure du thermomètre s'enfonce à des profondeurs presque inconnues en Beauce (-20° !). Dans les basses-cours, les canards de barbarie qui ont la manie de vouloir patauger sur les mares et les bassins, paient leur imprudence en tombant comme des mouches. Gelée, la crête des coqs n'est plus qu'une membrane noire et recoquevillée.

Un verglas, qui dure plusieurs jours, transforme le décor habituel et nous donne l'illusion de vivre dans un village de montagne, avec les maisons encapuchonnées de neige, aux longues stalactites de glace, pendant au bord des toits et des fils télégraphiques.

Chaque branche a triplé de volume, plie et se casse sous le poids de ces cristaux trop lourds. Les rameaux tortueux de la glycine et du pommier du Japon semblent de verre filé.

En quête de ravitaillement indispensable à mes Parisiens, j'arpente les petits chemins de Beauce, transformés en patinoires. Pour ne pas glisser, j'ai fixé sous mes semelles, avec de grosses ficelles, des morceaux de vieux tapis.

Le spectacle de la campagne est absolument féérique. Le moindre buisson est un chef d'oeuvre d'orfèvrerie et voyant les lances de glace, pointues et acérées, qui bordent les fossés, je comprends maintenant pourquoi l'on chausse de brodequins de cuir les grands chiens du Canada, attelés aux traîneaux.

On pourrait admirer sans réserve s'il n'y avait pas tant de pauvres gens recoquevillés et grelottants, dans leurs maisons sans feu...

Et, songeant à la campagne de Russie, où les meilleures troupes d'Hitler sont engagées, on se redit les vers d'Hugo, qui rendent un son prophétique :

... Il neigeait. On était vaincu par sa conquête.

Pour la première fois, l'aigle baissait la tête...

## PRINTEMPS 1942

Trois heures du matin ... Une pluie drue et froide hache la nuit d'un noir d'encre et cingle les volets. Sans arrêt, pendant deux heures, en pleines ténèbres, les chevaux passent, pour se rendre à la réquisition à Châteaudun : les uns tenus à la bride, les autres attachés derrière les carioles. Ce bruit de sabots me martèle le coeur. Au retour, ce soir, plus d'un paysan révolté, serrera les poings, en songeant au fidèle compagnon de travail, déjà embarqué dans le grand train noir, qui file vers les charniers de Russie.

Réquisitions... Réquisitions... Visites domiciliaires ; perquisitions dans les greniers, basses-cours, clapiers, toits à porcs. L'avoine, tassée dans des sacs timbrés de l'aigle noir, prend le chemin de l'Allemagne. Les occupants, pour leur "petit" dîner, se font des omelettes de six oeufs.

J'ai embusqué mes casseroles de cuivre au fond de malles de linge et, pour me consoler, je me dis qu'il vaut mieux déboulonner les statues de bronze – certaines étaient si laides! – que rendre muets nos vieux clochers...

Mai. Nous sommes en pleine invasion. Plus d'un millier d'élèves aviateurs parachutistes s'est abattu, telle une nuée de hannetons, sur notre petite ville. Ils défilent en "shorts" – tout ce qu'il y a de plus "short" ! – en braillant à perdre haleine, la bouche en O.

Tous les locaux vacants (écoles, salles de fête, chambres particulières) sont réquisitionnés. Les écoliers tassés dans des pièces exigües ou des greniers à l'atmosphère étouffante, préparent leurs examens en se bouchant les oreilles, obsédés par les chants guerriers et les bruyantes émissions radiophoniques.

Interminables défilés de guerriers équipés : jeunes recrues, pauvre bétail humain qui, pliant sous le faix, couverts de sueur et de poussière, marchent en trébuchant. Vociférations qui sont un signal pour entonner le chant de marche. Commandements; brimades; punitions humiliantes; pas de l'oie; fanfare-concerts sur la grand'place où, hormis les occupants, assistent seuls quelques gamins et quelques "collaboratrices" trop fardées – bruits de mitrailleuses, éclatements de grenades; taches blanches des bandages de blessés.

Les cerisiers, dont les branches cassaient sous le poids des fruits, sont dépouillés en une semaine.

Notre "chambre d'amis – ô dérision ! – reçoit toute une série de feldwebels :

L'étudiant Voigt, blond accordéoniste, qui, au crépuscule, improvise des concerts; les amis viennent, s'installent, les uns dans la chambre, les autres sur le rebord de la fenêtre, jambes pendantes dans la rue, et toute la bande entonne des tyroliennes ou des chœurs à plusieurs voix.

Wilhelm Trèjtjè, de Magdebourg, qui se dit contrôleur de lait. Nudiste presque intégral, amateur de radio, il se promène en slip dans toute la maison et invite son camarade à venir prendre des bains de soleil sur la pelouse, en écoutant les programmes de musique de notre poste de TSF.

L'adjudant Meyer, colosse roux et velu, que j'ai surnommé : "Le Grand Silencieux" et qui, à longueur de journée, dévore des romans feuilletons illustrés de gravures suggestives.

## ÉTÉ 1942

Les occupants nous quittent à regret, au seuil de l'été, pour rejoindre le front meurtrier de Russie. L'atmosphère semble allégée. L'air est plus doux. J'essaie de chasser, en brulant force papier d'Arménie, l'odeur particulière très tenace – de cigare, de cuir, de liqueurs – dont la chambre reste imprégnée.

Les colonies de vacances, scandant, plutôt mal que bien, la fameuse chanson de marche du Maréchal, prennent possession des locaux vides, et aussi des près et des bois, domaines enchantés pour tous ces petits Parisiens anémiés.

Les visages des citadins en villégiature paraissent empreints d'une souriante et confiante aménité, mais ne nous y fions pas trop : ces malins visent surtout à dévaliser, à coups de billets, les manes de légumes des jardinières. Celles-ci, n'osant faire payer à leurs vieux clients fidèles les prix effarants offerts par les Parisiens, s'efforcent de nous persuader que la sécheresse a grillé les tendres haricots verts et rendu véreux les petits pois sucrés.

## LA PRÉHISTOIRE DANS LA RÉGION DE CHÂTEAUDUN (EURE ET LOIR)

R. COTTEVIEILLE-GIRAUDET

D'après «REVUE ANTHROPOLOGIQUE ( octobre-décembre 1932)»

11° COMMUNE DE BONNEVAL. — C'est à l'obligeance de M. A. Sidoisne, Bibliothécaire honoraire de l'Ecole Coloniale, que je dois de mieux connaître la préhistoire bonnevalaise. a) Grâce à lui, j'ai pu visiter la glaisière d'une tuilerie sise près de *La Jouannière*, hameau à 2 km. S.-O. de Bonneval, que l'on peut considérer, en raison du nombre et de la beauté des pièces qu'en a tirées le propriétaire, comme un important gisement moustérien. La plupart des pièces ont été dispersées; le propriétaire possède encore de belles haches plates et triangulaires; j'ai également vu chez M. Sidoisne, à Bonneval, quelques instruments provenant de La Jouannière. Cette station a été visitée autrefois par M. Jousset de Bellesme qui la mentionne dans son ouvrage *Etudes Préhistoriques sur la Province du Perche* <sup>(1)</sup> page 113 et suivantes. A la page 139 du même ouvrage, M. Jousset de Bellesme donne une coupe verticale de la glaisière, qui comprend selon lui, du haut en bas : 1° 0 m 15 de terre végétale, 2° 1 m. 70 de terre à briques jaune, 3° 0 m. 60 d'argeron II calcareux, 4° 0 m. 40 de limon gris à points noirs. L'industrie préhistorique se retrouverait dans les trois couches de limon à partir de la profondeur de 1 m. environ. Nanti de ces données lors de ma visite à la Jouannière, j'ai mesuré avec M. Sidoisne la paroi d'argile en exploitation; nous avons relevé une coupe un peu différente, comme l'exprime la figure 4 : au-dessous de la terre végétale, on peut voir d'abord de l'argile jaune à briques, puis un limon d'un jaune plus clair auquel de menus grains calcaires donnent un aspect un peu grisâtre (le maître briquetier de la Jouannière appelle ce limon « gris en grains »), enfin une argile granuleuse rouge foncé (appelée « rouge en grains » par le briquetier). Nous avons trouvé à ces couches des hauteurs respectives de 1 m. 15, 0 m. 36, 0 m. 40 : sauf pour la dernière assise, nous différons donc de M. Jousset de Bellesme ; mais cela n'a pas une grande importance, car les différents lits d'une stratification ne se trouvent jamais rigoureusement parallèles. Par contre, nous ne nous sommes pas expliqué pourquoi M. Jousset de Bellesme dénommait « limon gris à points noirs » la rouge assise inférieure de 0 m. 40 de hauteur. b) M. Sidoisne m'a également montré des silex provenant d'un terroir situé au N.-E. de Bonneval, appelé *Clos Teilleu, Vallée Hugoust*, ou encore « *Les Vallées* » : c'est de l'Acheuléen final trouvé à fleur de sol.

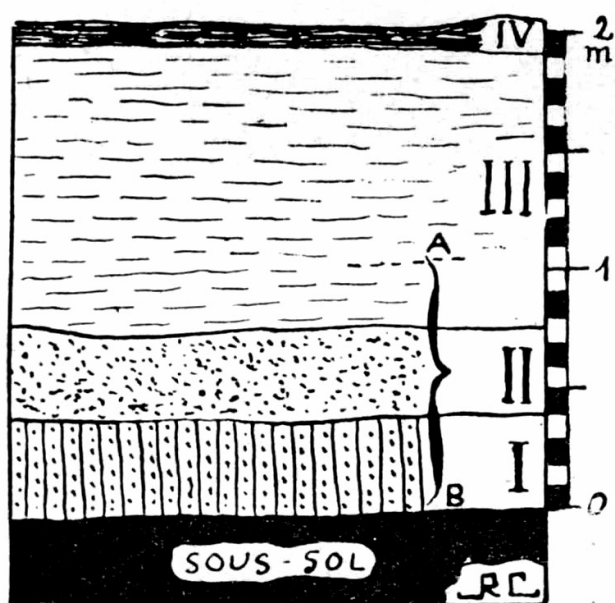


Fig. 4 — Coupe de la glaisière de La Jouannière (Bonneval).

- IV : terre végétale.
- III : argile jaune, terre à brique.
- II : argile gris-jaunâtre, à menus grains calcaires,
- I : argile granuleuse rouge foncé. — L'industrie moustérienne se trouve entre les niveaux A et B.

(1) - Nogent-le Rotrou, 1922. Ledit ouvrage est assez souvent sujet à caution.

## Bonneval au XVI<sup>e</sup> siècle

### La Maladrerie

Suite (1)

Par **M. l'abbé Bouard**

*D'après «La Dépêche d'Eure-et-Loir»*

Un autre lépreux occasionna pour son admission des difficultés encore plus sérieuses. Ce lépreux, nommé Thibault Thoré, avait été pourvu d'une pension sur la Maladrerie de Bonneval. Or, il n'y avait jamais fait résidence. On le croyait même en la maladrerie de Verneuil. C'est ce que viennent, le 22 juillet 1548, attester devant Guillaume Chateau, notaire, Etienne Ferré, Chapelain, faisant le service ordinaire de la chapelle de la Maladrerie, Jehan Marais, laboureur en la maison seigneuriale de la Maladrerie et fermier de la métairie, Ponthus Belier et Jehan Boyer, lépreux. Ils affirment qu'ils n'ont jamais connu d'autres lépreux à la Maladrerie que Jehan Lejars, dit Messenger, et sa femme, maintenant décédés, puis Marguerite Coulon, femme Duchastel, également défunte, et depuis son décès, Bellyer et Boyer seulement. Malgré cette attestation, Thoré n'en persista pas moins à exiger le paiement de sa pension par la Maladrerie. Jacques Chaussier, sergent au bailliage de Chartres et en la prévôté royale de Bonneval, se disposait même à saisir en son nom, pour le paiement de cette pension, les biens de Jehan Marais, l'un des métayers. Au nom de Michel de Champront, Jacques Huchet notifia à Thibault Thoré le contenu des lettres par lesquelles Martin Ruzé, conseiller du roi, vicaire et commissaire de l'évêque de Coutances, grand aumônier de France, enjoignait au maître et administrateur de la Maladrerie de Verneuil de loger et entretenir deux pauvres lépreux et de leur donner une pension de 40 livres par an. Thoré répondit qu'il n'irait pas à la Maladrerie de Verneuil et que provision lui ayant été faite sur la Maladrerie de Bonneval, il voulait y faire sa résidence. S'il ne l'avait pas fait depuis quelque temps, c'était pour raison d'une grande

maladie, a lui survenue. Thoré persista dans son dessein. Il fit vendre les meubles de Marais par le sergent Chaussier et dans ce but, en attendant le produit de la vente, il demeura deux nuits en la Maladrerie. Puis aussitôt, après en avoir reçu le prix, il s'en retourna près d'Illiers, où il fit sa continuelle résidence avec ses gens et ses serviteurs. Ces derniers, d'ailleurs, mendiaient en son nom par les bourgs et villages environnant ce pays.

En dehors du logement qui leur était accordé à la Maladrerie, les lépreux recevaient de cet établissement une pension annuelle pour leur vivre, nourriture et entretien. Cette pension leur était distribuée par fraction mensuelle au commencement de chaque mois. Ainsi, le 28 septembre 1549, Jehan Boyer recevait une pension de 30 livres par an. Il avait été interné à la Maladrerie, par exécution d'un mandement de Martin Ruzé, vicaire et commissaire du grand aumônier de France.

De plus, nous l'avons déjà vu pour Thoré, les lépreux ne se gênaient point pour mendier ou faire mendier en leur nom. Ponthus Béliet, ce lépreux natif de la paroisse Saint-Sauveur, et dont nous avons parlé, commettait ainsi, devant notaire, le 7 avril 1553, Gillet Pothier, mendiant de profession, pour recevoir des aumônes en son nom, et François Bougyer, autre lépreux de Bonneval, déléguaux mêmes fins le 22 mai suivant, Mathurin Colas, lui aussi mendiant de profession. Quant au lépreux Jehan Pauvert, il se plaint, en 1560, de ne pouvoir aller ni à pied, ni à cheval pour « quester et mendyer sa vye ». Aussi nomme t-il son procureur, un autre habitant de la Maladrerie, Robert Magloire. En son nom Magloire ira donc « avec barilz chequettes par toutes villes, chasteaulx, bourgs et villages, demandant l'aumosne des bonnes gens, en l'honneur de Dieu et monseigneur saint Ladre, pour la substantation et nourriture du dict constituant et pour subvenir à ses anaires ». D'ailleurs, Pauvert prend toutes précautions pour le succès de la mission de son mandataire, priant et requerant « à tous les bailliz, juges, presvotz des mareschaulx, maistres des gallaires, leurs lieutenants ou commis et à tous les gentilz hommes, gardes de justice et autres de souffrir aller et venir le dict Magloire, portant et montrant ces présentes par toutes leurs villes, justices, terres et seigneuries, sans luy faire ou maldire aulcune

chose, ains lui faire tout plaisir et service, en l'honneur de Dieu et comme ilz voudroient faire au dict constituant, mallade susdict, en en personne y estoit, se obligeant le dict constituant à pryer Dieu pour euls et pour leurs bienfaiteurs ».

On voit que la situation matérielle des lépreux n'était pas trop pénible puisqu'ils trouvaient à la Maladrerie le logement et une pension alimentaire et, qu'en plus, l'aumône leur fournissait une aide officiellement acceptée. Aussi certains, pour se faire accorder ces avantages, désiraient-ils se faire passer pour lépreux. C'est ce qui arriva entre autres à Jehan Vassor, natif de Cormainville, près Baignolet. Désirant, bien que parfaitement sain de corps, être reçu à la léproserie de Beaugency, il demanda à Macé Brazé, lépreux de Bonneval, de se présenter sous son nom, à lui, Vassort, à la léproserie du grand Beaulieu de Chartres, pour s'y faire reconnaître lépreux. Naturellement, le subterfuge réussit, mais trois ans après, le 29 septembre 1566, Brazé, pour décharger sa conscience et sur requête d'un autre lépreux de la Maladrerie, Marcel Bordeau, faisait l'aveu de cette supercherie devant le tabellion de la prévôté, Loys Drouet.

Pour s'occuper de leurs affaires matérielles et financières, les lépreux de Bonneval avaient, de 1577 à 1588, un procureur et sollicitateur, Nicolas Percepied. C'est ainsi que, le 25 janvier 1588, nous le voyons, au nom de Mathurin Gauldry et Perrine Gauldry, sa fille lépreux tous deux et soi-disant pensionnaires en la Maladrerie, mais de fait résidant à Châteaudun, faire accord avec un fermier de la métairie de Vignetes, près Péronville, appartenant à la Maladrerie de Bonneval. Ce dernier, Pierre Regnard, avait été exécuté en ses biens pour n'avoir pas fourni aux Gauldry leur nourriture et pension, mais le produit de la vente lui en fut restitué.

Si l'on veillait ainsi aux besoins matériels des lépreux, on ne négligeait pas non plus de leur procurer les secours spirituels nécessaires.

Nous l'avons dit, au milieu de cette petite agglomération qui constituait la Maladrerie, s'élevait la chapelle Saint-Gilles et Saint-Loup.

En 1545, elle ne semble pas avoir été en bon état. Son campanile était tombé entraînant dans sa chute une partie du pignon. Le 10 avril 1545, Médart Thiersault, administrateur de la Maladrerie, chargeait Marcelin Guillemyn, maçon à Bonneval, de réparer ce pignon et d'y faire au haut et pointe un « campanier » pour y mettre deux cloches et mieux construit que l'ancien. Guillemyn devait achever cet ouvrage pour la mi-juillet et serait payé 40 livres. Le service religieux de cette chapelle était assuré, en 1523, à raison de deux messes par semaine. Le 6 novembre 1523, Jehan Chauvelin, prêtre, baillait au nom de M<sup>r</sup> François Disque, qui en était le maître et administrateur, à Jehan Bourienne, prêtre à Bonneval le revenu « de la spiritualité » de la Maladrerie, moyennant que ce dernier assurerait le service de deux messes par semaine, en la chapelle, et ferait un banquet, à la Maladrerie, le jour de Saint-Gilles et Saint-Loup, à MM. les abbé et religieux de l'abbaye. Bourienne confia le soin de dire ces messes à Julien Beliard, prêtre demeurant à Flacey, moyennant 8 livres. Le 12 septembre 1582, Thomas Clément, curé de Saint-Sauveur, s'engageait pour un an, envers Guillaume Huchet, chapelain, maître et administrateur de la Maladrerie, à « chanter » chaque semaine « une messe basse » au jour de dimanche ou vendredi, suivant la commodité dudit Clément, en la chapelle Saint-Gilles et Saint-Loup de la Maladrerie, moyennant la somme de 4 écus d'or et le revenu des offrandes faites en cette chapelle au jour de Saint-Gilles. Le 18 janvier 1594, Denis Duboys, curé de Saint-Michel, s'engageait de même envers Jehan Huchet, seigneur de Villefleury, receveur de Gabriel Le Roy, prêtre chapelain, maître et administrateur de la Maladrerie, à faire et célébrer le service divin en la chapelle Saint-Gilles, tel que ledit maître et administrateur était tenu à le faire célébrer.

---

(1) Voir la première partie de cet extrait de l'ouvrage de M. l'abbé Bouard « Bonneval au XVI<sup>e</sup> siècle d'après les minutes notariales » dans notre numéro du mercredi 27 janvier 1943.

## Quelques nouvelles de 1905, d'après le "Messager de Bonneval, Voves et Orgères"

25 JUIN 1905.

V'là le cambrioleurs !- Par une de ces belles et fraîches nuits, un individu, accompagné d'une femme, - des empreintes faites par des bottines de femme, ayant été relevées sur le sable mouillé, - s'est introduit par une fenêtre, - d'abord en descendant les « carreaux d'vitres » et ensuite en faisant jouer l'espagnolette, - dans une cabine à la briqueterie de M. Lhuillery, près la Jouannièrre.

Les malandrins ont fait main-basse sur deux « grimpants », deux paires de souliers et un bec-corbin pouvant valoir environ 10 francs et appartenant à MM. Léon et Gaston Pasques, briquetiers.

Plainte ayant été portée, la gendarmerie recherche les voleurs.

**Bonne** sachant traire les vaches, est demandée de suite, S'adresser au bureau du journal.

16 JUILLET 1905.

**Alluyes.**

On nous prie d'insérer ;

Il est toujours bon de mettre les choses au point, tel est le cas pour le prétendu conflit existant entre la fabrique de l'église d'Alluyes et l'ancien bedeau. Conflit qui a été l'objet d'un petit entrefilet dans le Messager du 2 juillet dernier.

Voici la chose en quelques lignes. Sur deux clefs indispensables aux personnes chargées de monter dans le clocher, l'une est depuis longtemps entre les mains de M. le Maire de la commune, quant à la deuxième, M. le curé l'a remise au garde-champêtre, commissionné par M. le Maire.

De son côté M. le curé dispose d'une troisième clef ; il est supposable qu'elle lui suffit.

L'ancien bedeau, M. Foisy resté fossoyeur, chargé de remonter l'horloge du clocher tous les huit jours, s'acquitte de cette fonction en allant chercher les clefs à la Mairie où il les rapporte chaque fois, ce qui a le

don de mettre en colère notre curé qui voudrait, au contraire, que son ancien sous-ordre lui remette les clefs, d'où le fameux conflit en question.

Voilà l'exacte vérité.

Quelque peu vindicatif, M. le curé a même cru devoir refuser à son président de conseil de Fabrique de payer à M. Foisy 25 francs qui lui restaient dus pour son service de bedeau – si bien que M. le Juge de paix, est appelé à se prononcer à ce sujet. – Est-ce bien ainsi que devrait agir un ministre de Dieu... ? S'attaquer ainsi à un faible père de famille et refuser de lui payer son dû ?

Allons donc ! c'est de la mauvaise volonté de la part de M. le curé car enfin, s'il venait lui-même à quitter la cure d'Alluyes, où déposerait-il les clefs du presbytère et de l'église ? Si ce n'est à la Mairie de la commune.

Voyons M. le curé un bon mouvement devenez ce que vous devriez être et payez les autres autant que vous aimez à être payé.

Un Ami de la Justice.

23 JUILLET 1905.

**Gault-Saint-Denis.**

On nous prie d'insérer :

Le Messager, relatait dimanche dernier dans ses colonnes, l'histoire d'un bedeau auquel on refusait de payer une somme de 25 fr. qui lui était dûe.

Il faut croire que dans notre canton, on est coutumier du fait, puisque le chantre de notre commune, après 44 ans de bons et loyaux services à l'église, s'est vu supprimer ses fonctions le 22 mai dernier. – ce qui fort heureusement ne l'empêche pas de manger son pain quotidien. – Tout comme au bedeau d'Alluyes, on refusait de lui verser ce qui lui restait dû, c'est-à-dire, 21 francs.

Mais comme notre brave chantre se recommandait à dame justice, le président de fabrique de l'église du

Gault, a fini parait-il, par s'exécuter.

Avouons que c'est là, une singulière façon d'interpréter les commandements de Dieu ainsi rogner sur l'humble traitement alloué aux petits serviteurs du culte.

Est-ce que par hasard on voudrait déjà tirer ses plans à l'avance en vue

### Annonces et Avis divers

Etude de M<sup>c</sup> Henri RICHER, Avoué à  
Châteaudun, rue Péan, numéro 22

#### VENTE

Sur conversion de Saisie-Immobilière  
Aux Enchères Publiques et à l'extinction  
Des feux

Par le ministère de M<sup>c</sup> DESREZ, notaire  
A Bonneval

*En la salle d'école des garçons de la  
Commune de PRE-ST-EVROULT*

Le DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 1905

A deux heures précises du soir

DE :

#### UNE MAISON

Située à PRE-SAINT-EVROULT

#### UN TERRAIN

Situé au même lieu

#### Un Jardin

*Aujourd'hui en terre Labourable*

Audit lieu

Un

#### FOUR A CHAUX

Situé à PRE-SAINT-EVROULT

#### ET VINGT PIÈCES DE TERRES LABOURABLES

Situées commune de Pré-St-Evroult  
Appartenant au sieur Louis-Florentin

*FILLON*

#### FOUR A CHAUX

#### QUATRIÈME LOT

Un four à chaux avec toutes ses circonstances et dépendances, situé à Pré-Saint-Evroult, avec cour et terrain, porté au plan cadastral, Section C, numéros 1117 P, 1120 P et 1121 P, tenant par devant la route de Bonneval à Sancheville, et de tous autres côtés Moreau.

de la séparation des Eglises et de l'Etat ?

22 OCTOBRE 1905.

**Dancy.** – *Le fou d'amour.* – Depuis déjà longtemps, parait que le hameau de Massuères tout comme certaines villes, était affligé d'un satyre (ou plutôt d'un maniaque), vieux célibataire, qui poursuivait les femmes de ses assiduités et qui, lorsqu'il les rencontrait seules dans les champs, tout en leur faisant des propositions plus qu'inconvenantes, se livrait à des exhibitions trop largement..... déboutonnées de son individu. Ce qui commençait à inspirer quelques craintes parmi le beau sexe de l'endroit. Quand, voila environ une quinzaine, le maniaque disparut subitement, sans plus donner de ses nouvelles.

Que lui est-il arrivé ? Qu'est -il devenu ? Voilà ce que personne ne peut dire.

Mais toujours est-il qu'avant de les débarrasser de sa présence, ce singulier personnage a tenu à laisser un souvenir à chacune de celles dont il avait, mais en vain, sollicité les faveurs. Souvenir consistant en pièces d'or et billets de banque accompagnés de lettres informant les destinataires qu'il leur aurait donné pareille somme si, comme dans la chanson :

Elles s'étaient laissées faire.

Car il est bon d'ajouter que le pauvre louffoque – nous ne pouvons le qualifier autrement – avait au préalable, pris soins de mutiler pièces d'or et billets de banque : en passant les premières au feu après les avoir perforé a l'emporte-pièce et en lacérant les numéros des seconds afin de leur retirer toute valeur.

Les différentes sommes ainsi trouvées forment un total d'environ 3,000 francs.

Cette manière de se venger de celles qui l'ont dédaigné dénote le degré de mentalité de ce vieux célibataire plutôt mûr pour l'asile d'aliénés que pour l'amour et, il nous semble, qu'il y a tout lieu de s'en occuper car enfin que lui est-il arrivé ?

La Rumeur.

26 NOVEMBRE 1905.

*La neige.* – Très prématurément cette année, la neige a fait son

apparition samedi soir à Bonneval et les environs où elle est tombée en abondance jusqu'au lendemain matin, recouvrant la terre de son blanc manteau qui en bien des endroits atteignait près de 15 centimètres d'épaisseur. Après une courte trêve elle recommençait à tomber de plus belle dans la nuit de dimanche jusqu'au lundi matin onze heures et ce n'est que le mercredi qu'elle a enfin commencé à fondre pour disparaître jeudi sous une pluie des plus désagréables, amenant, vendredi, une crue subite du loir qui, débordant avec une rapidité inusitée, n'a pas tardé à entraîner arbres et bois abattus, ainsi que les objets de toute nature déposés sur ses rives.

Quel temps !!

**Vitray-en-Beauce.** – Un fait assez curieux pour être relaté, s'est produit, ces jours derniers, à Vitray-en-Beauce, chez M. Chales, maire de la commune, dans la bergerie duquel une brebis a mis bas deux agneaux dont l'un possédant deux têtes, quatre oreilles et quatre yeux. Malheureusement le petit phénomène est mort aussitôt.

17 DÉCEMBRE 1905.

**Bonneval.** – Samedi soir, vers onze heures M. L..., s'en retournait chez lui lorsqu'en arrivant quartier Saint Jacques il manqua de butter contre un obstacle qui barrait partie de la chaussée, en bordure du trottoir. S'étant penché il constata bientôt que l'obstacle en question n'était autre qu'un nommé N... qui affligé d'un plumet colossal, gisait dans le ruisseau, les pieds engagés de telle façon dans la gargouille qu'il ne pouvait se relever.

C'était là une bien fâcheuse position pour le pauvre N... car, si d'un côté il pouvait se trouver écrasé par le passage d'une voiture, de l'autre les rats du tout à l'égout pouvaient fort bien venir lui grignoter ses cors aux pieds, sans compter la congestion qui le guettait par cette nuit plutôt froide qu'il allait passer à la belle étoile. Aussi sans hésiter L... s'empressa-t-il de retirer le pauvre diable de sa fâcheuse position en l'aidant à regagner sa demeure.

C'est donc, en la circonstance, un véritable sauvetage que L... a accompli ce soir là.

Un noctambule.

31 DÉCEMBRE 1905.

Viens poupoule !! – Sous ce titre, on nous communique, du hameau d'une commune voisine, l'article ci-dessous que l'on nous prie d'insérer :

Malgré les trois quarts de siècle qui ont neigé sur sa tête, certain vieux coq d'un hameau d'une commune du canton, a conservé, sinon toute sa verdeur, du moins quelque vigueur ce qui, de temps à autre, l'incite à redresser la tête pour faire retentir l'écho d'un joyeux :

Viens poupoule,

Viens poupoule,

Viens ... !

Auquel ne reste pas insensible une accorte et jeune poupoule qui s'entend fort bien, non seulement à faire chanter les coqs, mais aussi à les faire casquer.

Toujours aux aguets la poulette accourt au premier signal et, trouvant l'endroit propice, gratte de son mieux. Aussi on juge de la déconvenue du vieux coq, quand ces temps derniers, sa volage amie fit une fugue, dans un bois du voisinage avec un jeune coq faisant, au chant duquel elle n'avait pu résister.

Tout larmoyant, le pauvre vieux partit, mais en vain, à sa recherche.

Surprise par des chasseurs, au moment où, malgré la froide saison, sur une jonchée de feuilles mortes, elle gloussait bien tendrement sous l'aile de son nouvel ami, l'infidèle s'en revint toute et palotte. Oh ! si palotte que son vieil amoureux pour fêter son retour et lui faire revenir ses fraîches couleurs d'antan, la soigna avec de la bonne galette, du bon piccolo de derrière les fagots et lui paya aussi : de belles serviettes pour lui essuyer le bec et une superbe lampe pour mieux l'admirer le soir. Il s'attarda même si bien à ... contempler la poulette que le seigneur et maître d'icelle regagnant son perchoir et trouvant seuls ses poussins, vint troubler un duo si bien commencé en emmenant sa moitié, pendant que l'écho répétait moqueur :

Viens poupoule,

Viens poupoule,

Viens ... !